

Einville-au-Jard



Deuxième semestre 2019

S
O
F
I
A
-Z
E
L
L
E

VIE MUNICIPALE

- * Etat civil 3
- * Travaux 7
- * Fleurissement..... 10
- * Elections municipales..... 11

VIE CITOYENNE

- * Le Parlement..... 12

VIE SCOLAIRE

- * Ecole René Schweitzer 15

AGENDA ASSOCIATIF

- * Manifestations..... 18

VIE D'ANTAN

- * Les Brasseries d'Einville 19

VIE SOCIALE

- * La Fontaine de Lincourt 23
- * Un Einillois de Martinique 26
- * La péniche Adélaïde..... 29
- * Centre de secours 30

A L'HONNEUR

- * Angélique Biver 31

VIE ECONOMIQUE

- * Mickaël Chrétien..... 32

VIE ASSOCIATIVE

- * AMC 33
- * Foyer Rural 34
- * Comité des fêtes 35
- * CCAS 35
- * Amitiés Sanaga Maritime..... 35
- * Familles Rurales 36
- * Judo Club 36
- * Canoë Kayak..... 37
- * Archers du Sânon 38

EN FAMILLE

- * Recettes 39
- * Jeux 40

INFOS PRATIQUES

- * Les emballages se trient 42



Madame, Monsieur,

Il m'appartient de vous présenter au nom du Conseil Municipal et en mon nom, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui débute. Que 2020, vous apporte Santé, Bonheur et Réussite dans vos projets personnels et professionnels ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères.

Ce douzième bulletin clot notre mandat durant lequel, avec la commission « Information - Communication », nous vous avons rapporté tous les événements, toutes les manifestations, l'histoire de notre commune et des informations diverses. Nous avons rehaussé cette revue, en y apportant la couleur et une nouvelle mise en page.

Pendant la lecture de ce nouveau bulletin semestriel, vous allez pouvoir vous rendre compte des travaux réalisés et de la continuité des projets mis en place.

Ces projets : le lotissement « Au Devoir », l'agrandissement de l'E.H.P.A.D. « La Fontaine de Lincourt », le projet scolaire dont les accès sont de la compétence communale, le nouvel agencement et l'informatisation de la halte fluviale vont conforter notre commune dans son rôle de « Bourg-centre » du territoire du Sânon. La labélisation de la Maison des Services Au Public en Maison France Service y contribue aussi.

La réforme des Finances Publiques nous faisait redouter la fermeture de la perception. Les agents ont manifesté le 14 novembre contre ce projet. La municipalité leur a apporté son soutien et redit son attachement à la perception. C'est lors d'une réunion, le 4 décembre, en présence de Monsieur le Sous-préfet que le Directeur des Finances Publiques nous a annoncé la fermeture de la perception le 31 décembre, sans aucune concertation avec le personnel et les élus du territoire. En exprimant notre opposition à cette fermeture, nous avons obtenu un sursis d'un an.

Je tiens à remercier les adjoints, les conseillers municipaux pour leur engagement, le personnel communal (administratif et technique), le personnel de « la Fontaine de Lincourt » pour leur disponibilité, leur travail et leur dévouement tout au long de cette année.

Je profite de cet éditorial pour remercier le monde associatif et les bénévoles pour toutes les manifestations organisées l'an passé. L'une d'entre elles s'est inscrite plus fortement dans nos mémoires : la venue de la « Péniche Grand Est ». Pendant quatre jours la péniche « Adélaïde » a attaché ses amarres à la halte fluviale et drainé un nombreux public venu applaudir les différents spectacles et concerts. Merci à tous pour votre investissement car une commune sans « Vie Associative » se meurt.

Je remercie la commission « Information – Communication » et toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce bulletin.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous renouvelle nos meilleurs vœux pour 2020.

Marc VILLEMANN
Maire

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À NOS JEUNES NOUVEAUX EINVILLOIS



2 août 2019
Mathilda SCHMITT
Au foyer de Marine BASTIEN

8 août 2019
Raphaël MEXIQUE
Au foyer de Mathieu Mexique
Et Elise MEILENDER



19 août 2019
Amy DROUOT CHATEL
Au foyer de Olivier DROUOT
et Déborah CHATEL



6 octobre 2019
Meily AUBRY
Au foyer de Florient AUBRY
et Camille BACARI LAGRANGE



7 novembre 2019
Sacha POIROT
Au foyer de Baptiste POIROT
et Gaëlle MEREL ép. POIROT

ÉTAT CIVIL



6 juillet 2019
Julie PORA - Alan STEFFEN



17 août 2019
Mandy ANDRES - Sébastien BRZEZINSKI



24 août 2019
Charlotte DONATIN - Alan PELTIER



16 décembre 2019
Olga KABAEVA - Benoît CLERC

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS



Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Marie Odette Inès FARGAL, ép. LENOIR

Née le 22 octobre 1925 à LACOUR (Tarn et Garonne)
Décédée le 15 mai 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

Geneviève Marie Charlotte MÉAUX, ép. LE GARS

Née le 01 janvier 1929 à MARAINVILLER (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 04 juillet 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

Paulette HUMBERT, ép. CLAUSSE

Née le 25 juillet 1924 à ATHIENVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 07 juillet 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

Jean-Pierre Charles MEDER

Né le 14 mai 1956 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 11 juillet 2019 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 10 Cité des Jardins

Suzanne Marie Madeleine GERARD ép. CHAPLEUR

Née le 26 août 1928 à THIONVILLE (Moselle)
Décédée le 26 juillet 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 Rue du Puits Gros Yeux

Jean GAJDA

Né le 07 août 1939 à ETAIN (Meuse)
Décédé le 29 juillet 2019 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 18 rue du Château

Ghislaine Colette Janine Paulette VOGEL, ép. BETHUS

Née le 30 mai 1956 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 21 août 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 8 rue du Canal

Raymonde Eliane Marie Camille MASSING ép. REOT

Née le 06 janvier 1931 à SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (Aube)
Décédée le 12 octobre 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 5 rue de la Halle

Suzanne Lucette BARTHELEMY ép. BUFFIER

Née le 08 mai 1933 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 19 octobre 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Claudine BARBERIS ép. MOREL

Née le 05 janvier 1943 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 02 novembre 2019 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 20 Grande Rue

Marie ROQUES, ép. CASTET

Née le 11 juillet 1925 à BALAGUERES (Ariège)
Décédée le 24 novembre 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Odette Henriette PONCIN, ép. CARGEMEL

Née le 18 mars 1930 à ART-SUR-MEURTHE (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 14 décembre 2019 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux



Décès de personnes nées à Einville-au-Jard

Marguerite Célestine GADON

Née le 18 avril 1916 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 22 juillet 2019 à FISMES (Marne)

Odette Hélène KARST

Née le 25 mai 1931 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 29 août 2019 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Elise KENNEL

Née le 11 février 1953 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 31 août 2019 à CABESTANY (Pyrénées-Orientales)

René Louis BURTIN

Né le 5 mars 1925 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 16 novembre 2019 à MELUN (Seine-et-Marne)

Marie Rose MEDER

Née le 26 novembre 1918 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 6 décembre 2019 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Marie-Luce KIFFER

Née le 19 mars 1950 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 26 décembre 2019 à VANDOEUVRE LES NANCY (Meurthe-et-Moselle)



TRAVAUX

GRANDE RUE

Voilà plus de quatre ans que nous subissons les affaissements de la Grande Rue. Toutefois, une issue est prévue depuis la réalisation de nouvelles expertises par une des entreprises concernées par le dossier. Le Conseil Départemental a entériné ses résultats. Nous attendons une nouvelle répartition des responsabilités et souhaitons une rapide signature de toutes les parties. Nous apercevons le bout du tunnel. Nous pensons à tous les riverains qui ont subi les nuisances (bruits, vibrations), durant ces années dues aux affaissements.

ROUTE DE REMONVILLE

La réfection du chemin communal n° 5, dit « route de Remonville », allant jusqu'au carrefour de la D70, est terminée. Les limitations de vitesse (50 km/h) et de tonnage (7 tonnes) restent de mise. Des travaux de sécurisation au niveau de la ferme de Remonville vont être lancés (pose de coussins berlinois et signalisation à 30 km/h). Deux dossiers de demande de subventions avaient été déposés. Seule la demande au titre « des Communes Fragiles » a été acceptée soit 20 000 €. Celle déposée au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) n'a pas été retenue. Un nouveau dossier sera déposé en 2020.

AGRANDISSEMENT « LA FONTAINE DE LINCOURT »

Le dossier sur l'agrandissement de notre E.H.P.A.D. avance doucement mais sûrement. Les diverses rencontres et réunions nous ont confortés dans nos décisions. L'augmentation de la capacité d'hébergement est capitale pour la pérennisation de l'établissement. La création de lits d'hébergement temporaire et la télé-médecine vont dans ce sens également. La création de nouveaux espaces pour le confort de nos résidents, le bien-être au travail des employés et la réhabilitation de l'ancien bâtiment font partie du projet.

LOTISSEMENT

Un compromis de vente unique, pour l'ensemble des terrains, a été signé. Cependant, il était important de vérifier la concordance entre le projet et l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU. Quelques modifications nécessaires ont été apportées au projet. Le permis d'aménager est prêt à être déposé. Toutefois, le lotisseur et la municipalité devront attendre la révision du PLU pour poursuivre le dossier.

CANAL DU MOULIN

Après plusieurs mois de négociations, un terrain d'entente a été trouvé avec le propriétaire de la parcelle de terrain à proximité de la vanne au pont de Raville. Un échange de parcelle va avoir lieu. Sur ce lopin de terre sera créé le bras de contournement de la vanne. Le dossier va pouvoir être relancé.

PROJET ÉCOLE ET ACCÈS

Le projet de la nouvelle école, porté par le Syndicat Intercommunal Scolaire du Sânon, est en bonne voie. Le projet de l'architecte retenu a été dévoilé.



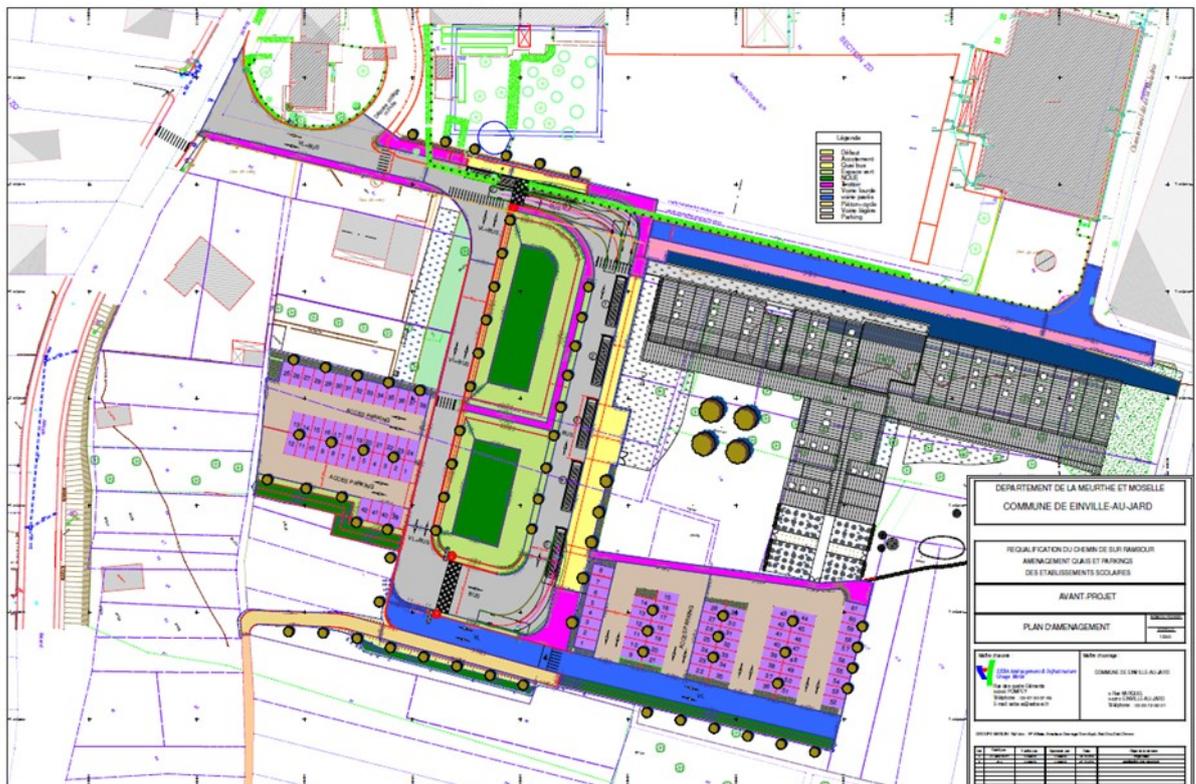
Vue de la cour des Maternelles

Un dossier de Déclaration d'Utilité Publique a été signé par le Président du SIS du Sânon pour l'acquisition des derniers terrains.

Le dossier de DUP emportant mise en compatibilité de la révision du PLU, tous les dossiers concernés par la révision sont bloqués.

Les accès du collège et de la nouvelle école ont été intégrés dans le dossier d'Assistance de Maîtrise d'Œuvre signé par la municipalité.

Les travaux vont être mutualisés entre la Région Grand Est, le Conseil Départemental, le SIS du Sânon, la Communauté des Communes du Sânon (compétence assainissement) et la commune pour la viabilisation du chemin « Sur Rambourg » (compétence communale).



TRAVAUX DE SÉCURITÉ

Rue des Magasins

Suite à la demande motivée par l'inquiétude de certains riverains quant à la vitesse excessive de quelques usagers, la municipalité a décidé de modifier la priorité des carrefours de la rue des Magasins. Des stops ont été installés aux croisements avec les rues de la Chaponnière, de la Garenne et de l'impasse des Magasins. La commune en a profité pour sécuriser les entrées des maisons sans trottoir en installant des balises et un cheminement piétonnier.



Cheminement aire de jeux



Il restait un dernier maillon pour terminer la sécurisation du cheminement vers le terrain de jeux route de Bonviller.

Celui-ci, refusé une première fois par le Conseil Départemental, a été autorisé avec une obligation de prendre les services d'une entreprise spécialisée. Ce nouveau trottoir, avec les travaux déjà effectués (trottoir et plateau routier le long du terrain de jeux, portillon à la sortie des escaliers venant du parcours de santé), termine la sécurisation de l'accès du terrain de jeux.

L'accès des vélos étant interdit dans l'aire de jeux, un parking a été créé en face de l'entrée afin de ne plus voir de bicyclettes posées contre le grillage et empiéter sur la largeur du trottoir.

Place de la Fontaine

Afin de créer une véritable giration et d'augmenter l'offre de places de parking place de la Fontaine, un nouveau plan de stationnement a été créé. En effet, le stationnement dessiné avec les pavés n'était plus adapté aux besoins de la Maison de Santé et des services de la Communauté des Communes.



PROJET ZONE ARTISANALE

A l'emplacement des anciennes serres, un projet privé de zone artisanale est en cours. Plusieurs réunions sur les accès se sont déjà tenues.

CIMETIÈRE

Devant le nombre croissant des crémations, de plus en plus d'urnes cinéraires sont scellées sur les stèles. Même si ce procédé est déconseillé par la municipalité, nous ne pouvons pas l'interdire. Pour prévenir tout vandalisme et éviter une peine supplémentaire aux familles, des nouvelles serrures ont été installées sur les portes. Dorénavant, celles-ci sont fermées la nuit.

Les horaires d'accès à partir du 1^{er} janvier 2020 sont :

du 1^{er} avril au 30 septembre de 08h00 à 19h00
du 1^{er} octobre au 31 mars de 08h00 à 17h30

DÉPART À LA RETRAITE

Après 42 ans de loyaux services auprès de notre commune, Monsieur Patrick BREGÉARD a fait valoir ses droits à la retraite. Pendant sa carrière, il a connu trois maires et un certain nombre d'adjoints responsables des personnels techniques. Sa polyvalence et sa disponibilité ont toujours été reconnues par sa hiérarchie. Nous lui souhaitons une longue, belle et bonne retraite.

NOUVEL AGENT

La municipalité a recruté un nouvel agent, Monsieur Godefroy TRONNENSCHLAGER. Ses compétences : aménagements paysagés, élaboration de massifs, élagage... nous ont convaincus. Ces aptitudes enrichiront l'équipe.

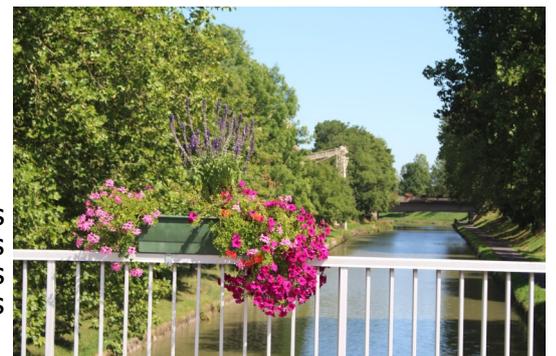
Dès son arrivée, il a su faire faire des économies à la commune, en conservant un grand nombre de fleurs bisannuelles ou vivaces plantées lors de la campagne de fleurissement, tout comme ses capacités le lui permettaient, en procédant à l'élagage du marronnier de la rue Aristide Briand lors de son abattage.

FLEURISSEMENT

Pour le fleurissement communal 2019, nous avons changé de fournisseur, en nous rapprochant d'un producteur Lunévillois. Les plants fournis pour les massifs étaient d'une excellente qualité. Les jardinières et suspensions repotées par l'horticulteur étaient vraiment belles. Cependant, pour la deuxième année consécutive, nous avons subi la sécheresse avec des restrictions d'eau encore plus précoces.



L'arrêté préfectoral diffusé, il ne nous était plus possible de pomper de l'eau dans le canal. Nous avons espacé les arrosages avec l'eau de la concession. Mais, devant la persistance de la sécheresse nous avons stoppé l'arrosage afin de préserver la ressource en eau.

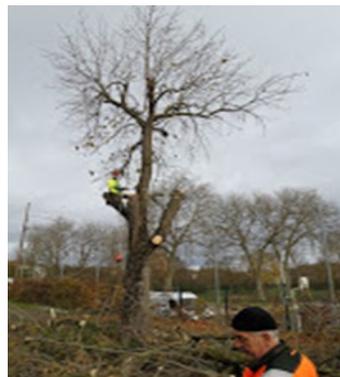


Nous devons réagir rapidement pour les années futures (suppression de certains massifs et plantation de plantes vivaces dans les massifs restants). Seules les jardinières et suspensions (avec réserve d'eau) seront agrémentées de plantes annuelles.

Nous remercions les efforts des Einvillois pour le fleurissement de leur habitation, malgré la météo qui n'a pas été très favorable en début de plantation. Lors du passage de la commission il n'était pas possible de faire un classement... les récompenses n'ont donc pas pu être décernées !

MARRONNIER RUE ARISTIDE BRIAND

Initialement, il n'était prévu que d'élaguer le marronnier pour des raisons de sécurité. Mais dès les premières branches coupées, le constat est sans appel, l'arbre est vraiment malade. Sous le regard de quelques riverains, le centenaire est tombé grâce au savoir-faire de notre nouvel employé communal.



ROUTE DE REMONVILLE

Les mirabelliers ont été coupés par prévention car certains étaient malades. Par ailleurs, il s'agissait également de laisser la place pour récurer le fossé, supprimer les branches dans les fils téléphoniques, faciliter l'installation et protéger la fibre optique.



Comme par le passé, pour tout arbre abattu un autre sera replanté !

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



LE PARLEMENT

Le Titre IV de la Constitution traite du Parlement.

Article 24. Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques. Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.

Les députés à l'**ASSEMBLÉE NATIONALE**, dont le nombre ne peut excéder cinq cent soixante-dix-sept, sont élus au suffrage direct.



L'Assemblée Nationale et son Président, Jacques FERRAND



Et pour Einville au Jard



Le député de notre circonscription est Thibaut BAZIN

Jacques LAMBLIN, son suppléant



place du Député d'Einville au Jard dans l'hémicycle

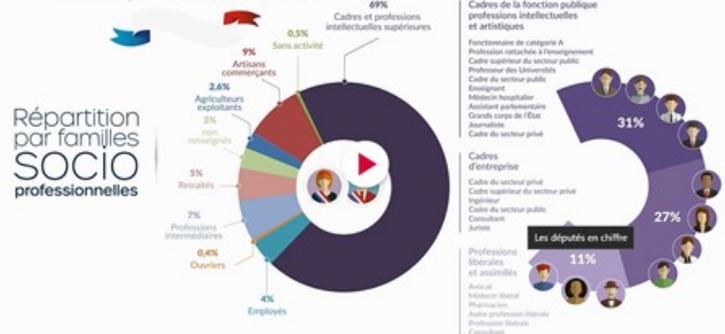
Les députés en chiffres



Les députés en chiffres



Les députés en chiffres



Composition sociologique de l'Assemblée Nationale

Le **SÉNAT**, dont le nombre de membres ne peut excéder trois cent quarante-huit, est élu au suffrage indirect. Il assure la représentation des collectivités territoriales de la République.

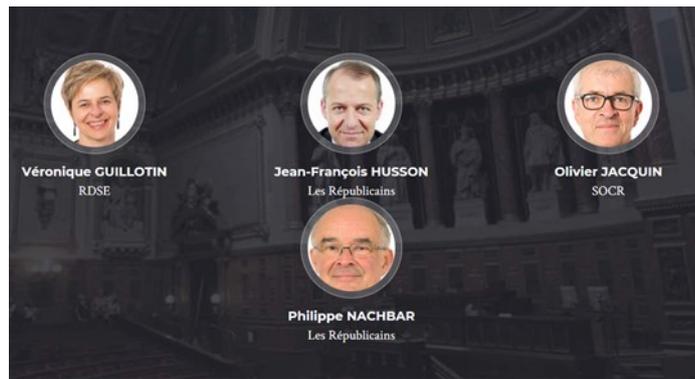
Les Français établis hors de France sont représentés à l'Assemblée nationale et au Sénat.



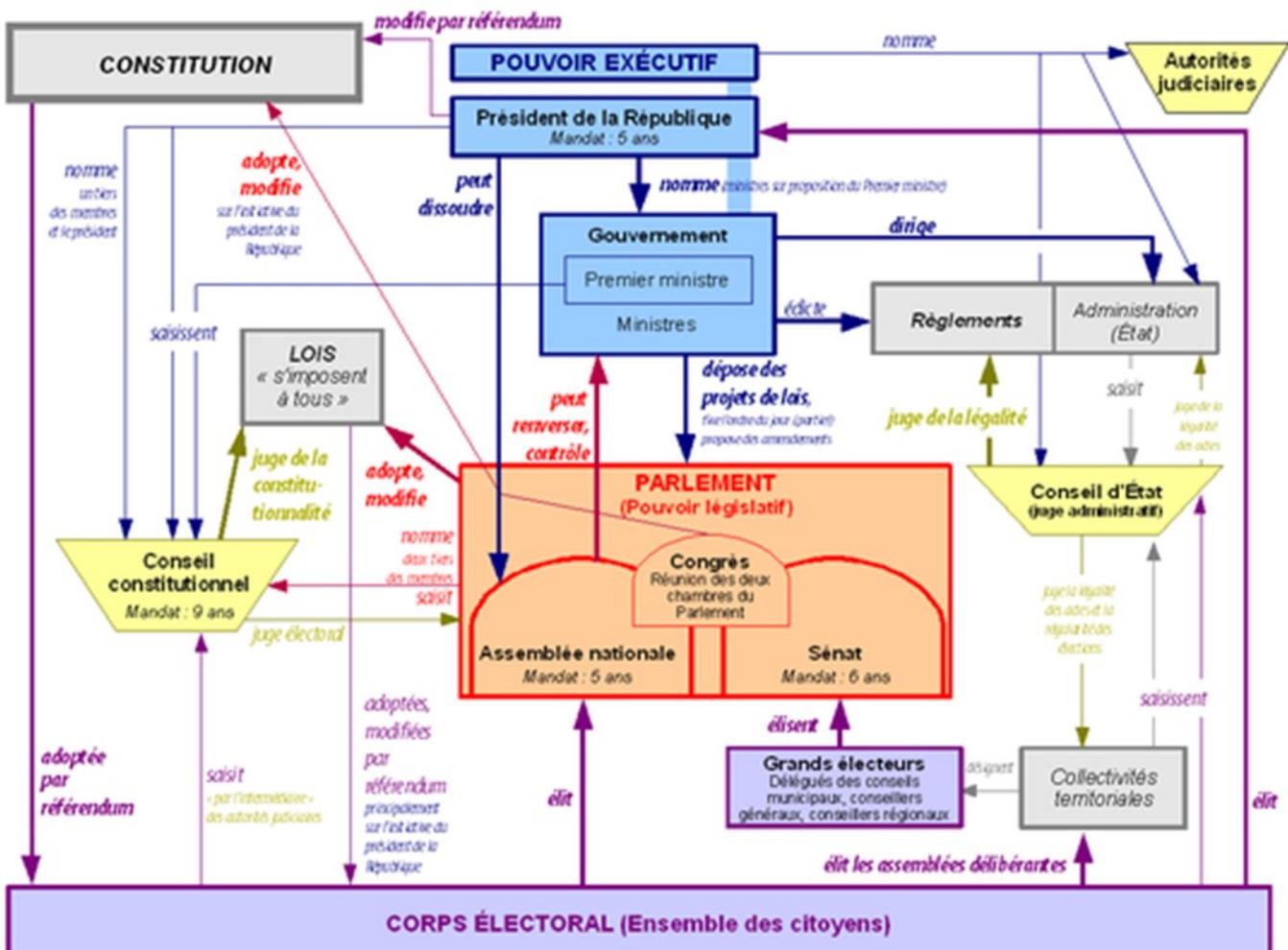
Le Sénat
et son président,
Gérard LARCHER



et pour la Meurthe et Moselle



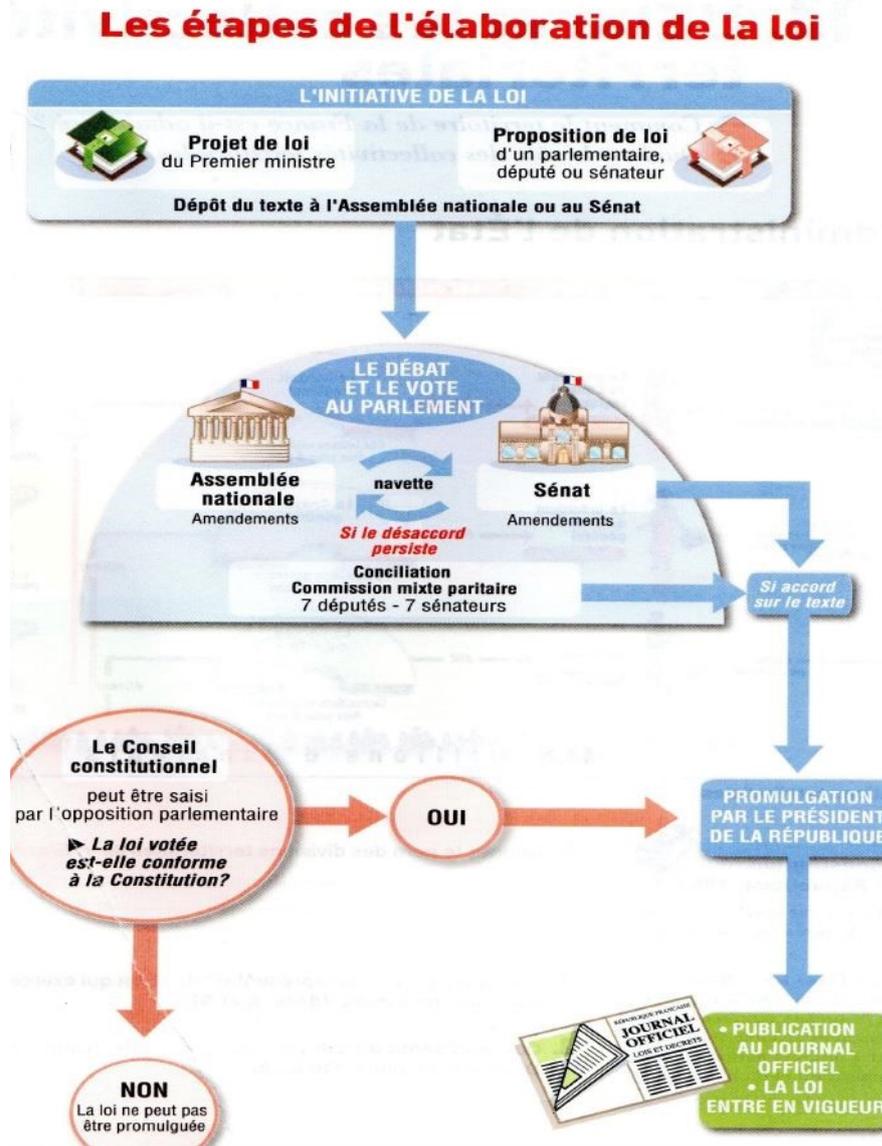
Le Titre V traite des rapports entre le Gouvernement et le Parlement, ce que nous choisissons de représenter par le schéma ci-dessous



Article 39. L'initiative des lois appartient concurremment au Premier ministre et aux membres du Parlement.

On parle de **Projet de Loi** lorsque l'initiative émane du Premier Ministre et de **Proposition de Loi** lorsqu'elle vient du Parlement.

Les projets de loi sont délibérés en Conseil des Ministres après avis du Conseil d'État et déposés sur le bureau de l'une des deux Assemblées. Les projets de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité Sociale sont soumis en premier lieu à l'Assemblée Nationale. Sans préjudice du premier alinéa de l'article 44, les projets de loi ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales sont soumis en premier lieu au Sénat.



Il nous faut souligner en guise de conclusion que depuis presque 2 ans déjà, s'étudie un projet de loi constitutionnelle qui vise, en particulier, à modifier certains articles traitant du Parlement et dont la teneur se modifie en fonction des apports des parlementaires mais aussi pour tenir compte des mouvements sociaux tendant à demander plus de prise en compte de la société civile et des collectivités territoriales.

Le saviez-vous ?

vous pouvez suivre l'actualité des travaux des Assemblées sur leur site

www.assemblee-nationale.fr et www.senat.fr

vous pouvez suivre l'activité parlementaire de votre député sur le site

NosDéputés.fr : Observatoire citoyen de l'activité parlementaire

<https://www.nosdeputes.fr>

ECOLE RENÉ SCHWEITZER

ANIMATIONS ROBOTS

LE ROBOT THYMIO (CLASSE GS/CP)

Manuel est venu dans notre classe pour nous parler des robots. Il nous a demandé de dessiner un robot. Un robot, pour nous, ressemble à un humain avec des antennes qui servent à recevoir des ordres d'une télécommande. Certains robots ont des roues.

Puis Manuel nous a montré 2 robots que l'on trouve chez nous : les robots ménagers pour aider à faire à manger, à laver le linge, à passer l'aspirateur.



Puis Manuel nous a présenté le robot Thymio.

Ce robot se déplace grâce à des roues et il a des capteurs situés tout autour de lui pour éviter des obstacles.



On peut programmer le robot selon 4 couleurs différentes. A chaque couleur correspond un déplacement :

- mode vert : mode ami. Le robot avance en suivant le déplacement de notre main.
- mode rouge : mode peureux. Le robot recule et fuit notre main.
- mode jaune : mode explorateur. Le robot se déplace en évitant les obstacles. Il peut se déplacer dans un labyrinthe.
- mode rose : mode obéissant. Le robot se déplace en fonction de la trajectoire qu'on lui donne en appuyant sur les flèches.

Nous avons aimé travailler et découvrir le robot Thymio.

LE ROBOT BLUEBOT (CLASSES PS/MS)

Les 18 et 19 novembre, Manuel, enseignant référent pour l'utilisation du numérique en classe (ERUN), est venu présenter ses amis : il s'agit des robots Bluebot.

Après avoir présenté différents types de robots utilisés dans la vie courante (cuisine, aspirateur...), Manuel nous a fait découvrir ses amis : il y avait 3 Bluebots.

Par groupe, les enfants ont pu tester ces petits robots qui ont la forme d'une coccinelle. Les enfants ont appuyé sur des boutons pour faire déplacer le robot ; il va tout droit, il tourne, il recule... C'était vraiment super ! Les enfants ont tellement adoré que la plupart n'avait pas remarqué qu'il neigeait dehors !



Nous continuerons à jouer avec les petits robots tout au long de l'année. Merci à Manuel pour sa participation en classe.



USEP

Mardi 26 novembre, les élèves de maternelle et de CP ont pu dépenser toute leur énergie sur l'activité « objets roulants » proposée par l'USEP.

Lucas a mis en place les différents ateliers et les a expliqués à tous les enfants.

Au programme : trottinette, vélo, draisine, grande roue, swing roller, planches à roulettes, tortues... Les enfants de petite section y sont allés le matin alors que les enfants de la MS au CP ont fait du sport l'après-midi.

Merci à tous les parents accompagnants !



Mardi 17 décembre, les classes de Mmes Gravel, L'Huillier, Verdenal et Da Silva se sont rendues à la salle polyvalente pour des ateliers sportifs sur le thème "Kinball". Les enfants se sont bien amusés avec ces ballons géants et ils ont également beaucoup apprécié l'atelier avec le parachute, surtout le moment où ils se trouvaient cachés à l'intérieur !

Nous avons ensuite fait un tout dernier atelier tous ensemble : un grand jeu de chats et souris.

Encore merci aux parents et grands-parents qui nous ont accompagnés.



SORTIE EN FORÊT

Enfin une belle après-midi... et nous avons pu nous rendre en forêt d'Einville pour une découverte de la flore locale.

Après une lecture de paysage, les élèves ont travaillé sur les végétaux et ont ramassé des feuilles de tous les types d'arbres de notre région.

Pour terminer, certains ont fait une activité sur les sens (vue et toucher) alors que les autres réalisaient des œuvres artistiques avec les éléments naturels trouvés sur place.

Un bon moyen de travailler et de profiter une dernière fois du soleil !



VISITE DE SAINT NICOLAS

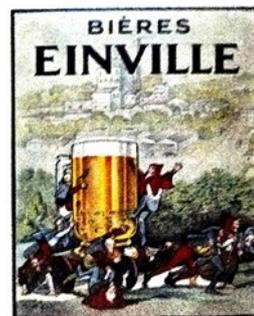
Vendredi 6 décembre, Saint-Nicolas est venu à l'école. Il était bien sûr accompagné du fameux Père Fouettard ! Après lui avoir chanté une chanson pour lui souhaiter la bienvenue, les enfants sont allés l'embrasser et lui donner un dessin. Saint-Nicolas a offert des chocolats à tous les enfants sages. Les enfants les plus téméraires ont aussi embrassé Père Fouettard. Quel courage !



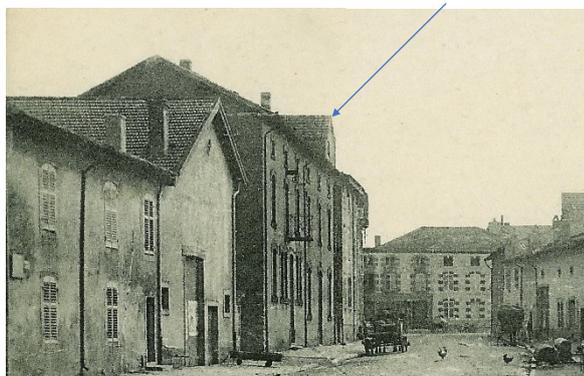
Atelier Cosmétiques Bio Familles Rurales	mercredi 4 février	Février
Collecte Don du Sang Amicale Donneurs de Sang	vendredi 7 février	
Partage culinaire	jeudi 13 février	
Accueil de loisirs et semaine Ados	du 17 au 21 février	
Atelier Parents-Enfants Les 5 sens Familles Rurales	vendredi 26 février	
Soirée Saint Valentin L'Einvilloise	samedi 15 février	
Partage culinaire	jeudi 12 mars	Mars
Journée Jeux en Familles Familles Rurales	dimanche 29 mars	
Thé dansant Foyer Rural	dimanche 15 mars	
Broc Frimousse	dimanche 5 avril	Avril
Atelier Parents-Enfants Décors de Pâques	mercredi 8 avril	
Art Floral Familles Rurales	jeudi 9 avril	
Collecte Don du Sang Amicale Donneurs de Sang	vendredi 10 avril	
Accueil de loisirs et semaine Ados	du 14 au 17 avril	
Atelier Parents-Enfants Eveil musical	mercredi 15 avril	
Partage culinaire Familles Rurales	jeudi 23 avril	
42ème marche du 1er mai Foyer Rural	vendredi 1er mai	Mai
Partage culinaire	jeudi 14 mai	
Atelier Parents-Enfants La Pâtisserie Familles Rurales	samedi 16 mai	
Championnat départemental tir Beursault Archers du Sânon	les 6 et 7, 27 et 28 juin	Juin
Collecte Don du Sang Amicale Donneurs de Sang	vendredi 12 juin	
Soirée création Auberge Espagnole Familles Rurales	jeudi 18 juin	
50 ans du Club de Judo Judo Club	27 et 28 juin	
Accueil de loisirs Centre de vacances Fraispertuis Familles Rurales	du 6 au 31 juillet du 12 au 25 juillet	Juillet

HISTOIRE DES BRASSERIES D'EINVILLE

En 1790, un brasseur existait à Einville : au XIXe siècle la brasserie Perken et ensuite Lexar-Perqueur se trouvait à l'emplacement de la perception actuelle n°37 Grande Rue.



14 et 18 grande rue



L'annuaire professionnel de 1890 mentionne la brasserie des Tiercelins, rue de Bauzumont. Est-ce la même que 37 Grande Rue ?

La brasserie LHUILLIER Nicolas Christophe fut fondée en 1854, Grande Rue du numéro 14 au numéro 18 (près de la poste).



Nicolas Christophe LHUILLIER

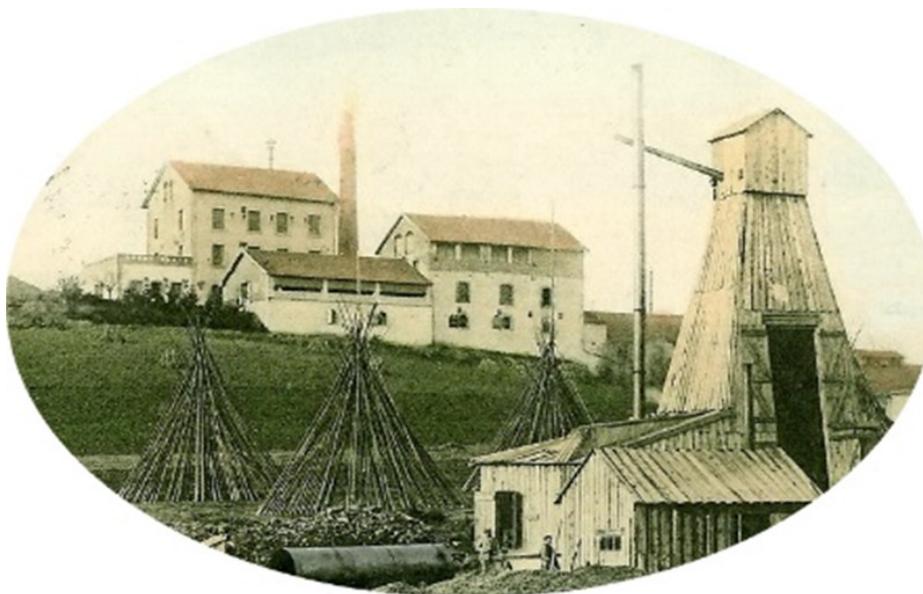


Elle fut transformée en 1881 par l'architecte Henri GUTTON et abandonnée en 1890. Une nouvelle brasserie fut construite en haut de la rue Aristide Briand. Albert Lhuillier, cousin fondateur de celle de 1854, la réalisera sur les plans de l'architecte Félicien César. Elle possédait un puits et une glacière.



La glacière était située à l'entrée des caves de la maison de la commune qui vient d'être rénovée en 2019. En hiver, quand le canal gelait, de gros blocs de glace étaient coupés (environ 1 m), puis transportés jusqu'à la brasserie.

La glace était stockée dans les murs évidés de la cave glacière, ce qui permettait de la conserver pendant une année et même deux. En été, parfois de la glace était vendue aux débits de boissons.



En 1900, la brasserie, les salines et l'agriculture avec ses houblonnières étaient les activités principales sur la commune d'Einville-au-Jard.



Les anciens bâtiments de la brasserie Grande Rue servirent d'entrepôt et le grenier de séchoir pour le houblon cultivé intensivement sur Einville.



En 1901, cette grande brasserie employait 60 personnes.

En 1906, la brasserie possèdera le premier camion Berliet de la commune.

En 1910 elle portait le nom de « Lhuillier et Cie - Grande Brasserie d'Einville ».

Ensuite, achetée en 1920 par Théodore Dudenhoffer, elle s'est appelée « Dudenhoffer et Cie ».



Avant ce camion, la traction animale s'imposait, mais elle était plus lente.



En 1927, elle fut reprise par les Brasseries de Champigneulle et servit de centre d'embouteillage jusqu'en 1939.



La brasserie arrêta de fonctionner pendant la dernière guerre mondiale. Des maquisards s'y réunissaient fréquemment.

En 1944 une bombe tomba sur la grande cheminée qui existait encore.

Rachetée par la commune d'Einville en 1947, elle fut transformée en école.

Pour régler la facture, la commune dut lancer un emprunt auprès de la population qui fut honoré en 5 jours !

La plupart des bâtiments furent détruits.

Il ne reste que le bâtiment « Espace Enfance » transformé et le pavillon situé dans la cour.

C'est là que le groupe scolaire actuel vit le jour. Il devrait déménager dans les prochaines années.



La Brasserie Marchal Éric, présente au 2 bis rue Aristide Briand, produit actuellement une bière excellente du nom « Les Jardins du Roi ».



Article réalisé par Francis DINVAUX du Cercle d'Histoire Locale du Foyer Rural d'Einville. Réunions Maison de la Halle tous les mardis en dehors des vacances scolaires. Les derniers mardis du mois sont consacrés à la généalogie avec "Familles de nos villages" association spécialisée dans ce domaine.

FONTAINE DE LINCOURT

14 JUILLET



C'est autour d'un barbecue et sous un beau soleil que les résidents ont célébré la fête nationale. Après quelques grillades très appréciées, Kévin et son accordéon ont rythmé l'après-midi : chants et danses au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous.

Le retour de Kévin a été programmé pour le lundi 23 décembre 2019.

MONDAIL AIR BALLON

A l'occasion du Mondial Air Ballon, un vol en montgolfière nous fut offert : le 2 août destination Chambley avec Mesdames Odinet, Vogel et Matz. Malheureusement, le vol n'a pas pu avoir lieu à cause d'un vent trop fort.

Après la visite du site, la soirée s'est terminée par un son et lumière au rythme des brûleurs des nacelles et un splendide coucher de soleil.

L'expérience sera renouvelée dans deux ans, en espérant que le temps sera plus clément !



FÊTE DE L'ÉLEVAGE.



A l'ombre des arbres des Bosquets, 6 résidentes se sont baladées à la fête de l'élevage : rencontre des animaux et des éleveurs, concours animaliers, produits du terroir.

L'après-midi s'est achevée au stand « glaces », très prisé par la chaleur de ce jour.

ATELIER TRICOT

Tout au long de l'année des rencontres tricot-thérapie ont eu lieu avec les tricoteuses de la résidence Boffrand.

Echarpes, couvertures, layette, et causettes étaient au cœur des échanges.

A partir du 15 janvier, les résidentes invitent les tricoteur(se)s à partager un moment avec eux.

Renseignement et inscription à la maison de retraite (03.83.72.07.16)



REPAS C.C.A.S.

Comme tous les ans, le repas des aînés est très attendu.

Dix-huit de nos résidents ont répondu présents à cette invitation qui est l'occasion de rencontrer d'autres Einvillois(es) tout en savourant un délicieux repas accompagné de musique et de danse.

Merci au CCAS pour cette belle journée de fête qui ravit chaque année les résidents pouvant y participer.



LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ



Comme chaque année, jeudi 21 novembre, le personnel et les résidents ont dégusté le beaujolais nouveau avec les familles, les bénévoles et les membres du C.C.A.S.

Ce nouveau cru très fruité servi avec une assiette campagnarde fut particulièrement apprécié de tous.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain avec l'organisation cette fois d'un repas festif.

GOÛTER DE NOËL



Jeudi 19 décembre, le traditionnel goûter de Noël fut organisé conviant résidents, familles, bénévoles, amis et quelques membres du C.C.A.S.

L'après-midi a débuté par un diaporama : une rétrospective des grands moments de l'année avec sorties comme la fête agricole, la sortie Air Ballons à Chambley, la kermesse, le marché de Noël, le voyage à Kaysersberg....

Ce fut ensuite autour de la chorale des aînés d'Einvile, accompagnée de la Cantarelle, de reprendre quelques chants préparés tout au long de l'année avec les résidents et les familles.

La distribution des cadeaux aux résidents et le grand goûter ont clôturé cet après-midi très festif pour les résidents toujours ravis par ce grand moment d'échanges.

MARCHÉ DE NOËL

Pendant plusieurs mois, les résidents aidés de plusieurs membres du personnel ont préparé leur marché de Noël qui a débuté le 30 novembre pour se terminer le 19 décembre. Ce fut un véritable succès.



Un grand choix d'articles était proposé aux visiteurs : des décorations de Noël pour le sapin ou pour la table, des objets zéro déchets (lingettes, éponges tawashi, essuie-tout lavable...), des réalisations confectionnées durant l'atelier tricot comme de la layette, des couvertures, des écharpes ou encore des peluches...), ou même des petits sablés de Noël.

Le jour de l'inauguration, deux autres exposants étaient présents à la maison de retraite : il y avait un stand de bijoux fantaisie et de produits du terroir.

Les résidents et leurs familles ont pu faire de beaux achats !



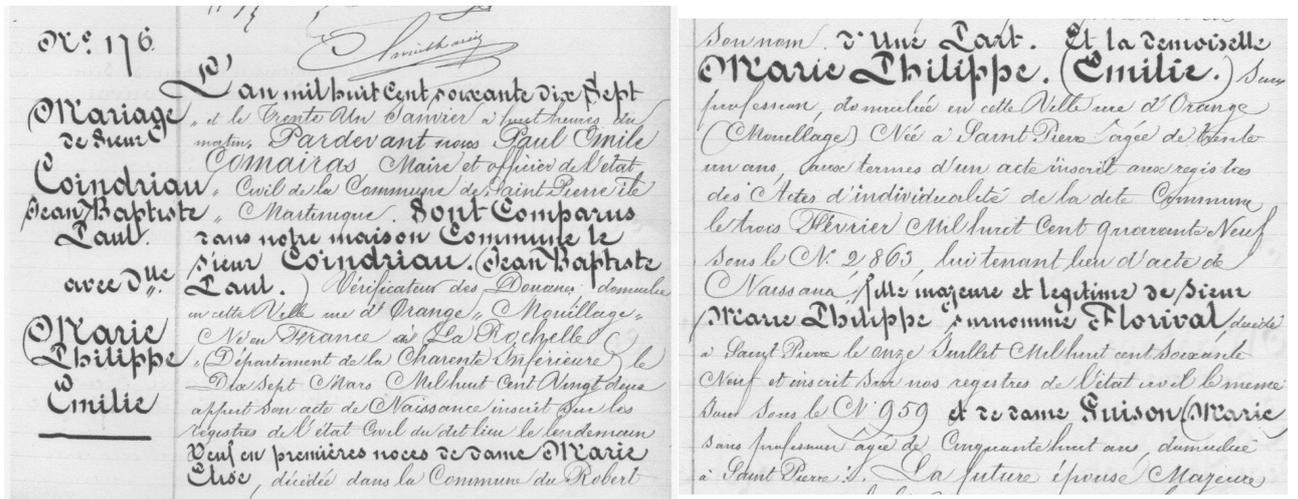
UN EINVILLOIS DE MARTINIQUE

Je suis blanc de peau (tellement que je rougis au soleil) et pourtant je descends d'esclaves noirs de la Martinique par ma grand'mère paternelle.

C'est parce que les récits familiaux étaient ambigus, que ma grand'mère utilisait des expressions racistes interdites de nos jours tout en racontant qu'elle était entourée de petits noirs qui l'évantaient lorsqu'elle vivait à la Martinique où elle est née, que j'ai voulu en savoir plus. Je suis « entré en généalogie ».

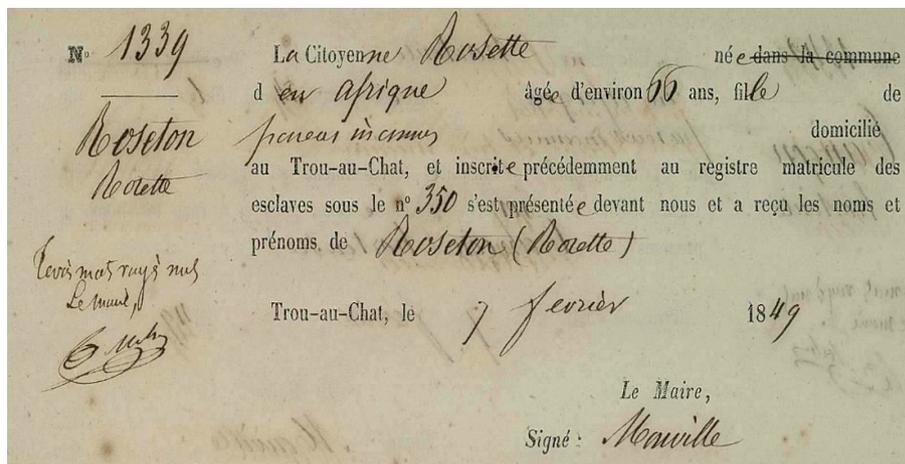
Et c'est dans l'acte de mariage de mes arrière-grands-parents que j'ai découvert un type d'acte dont je n'avais jamais entendu parler « l'acte d'individualité ».

Extraits de l'Acte de Mariage
Archives Nationales d'Outre-Mer - Martinique – Saint-Pierre



J'ai alors cherché ce qu'était cet acte : c'est un acte d'état-civil pour les nouveaux libres, établi en 1848 lorsque l'esclavage a été définitivement aboli grâce à Victor Schoelcher. On attribue alors aux anciens esclaves un patronyme car la plupart n'avaient qu'un prénom. Le prénom se transforme parfois en nom de famille. C'est le cas de mon arrière-grand-mère, fille du sieur Marie-Philippe. Parfois, les personnes ne gardaient pas leur patronyme, ce qui ajoute aux difficultés de recherche.

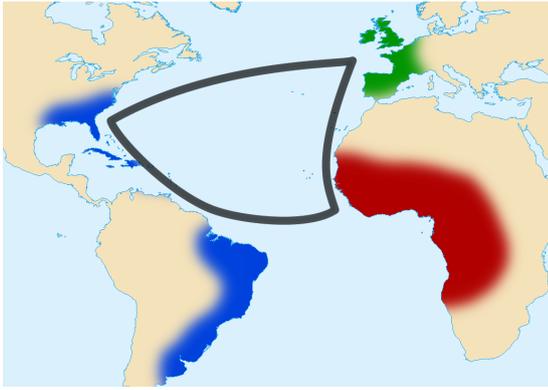
L'ensemble de ces actes figurent dans des registres d'individualité.



exemple d'acte d'individualité

Note - La personne figurant sur l'acte d'individualité ci-dessus n'est pas de ma famille. En effet, celle-ci habitait Saint-Pierre et la plupart des documents la concernant ont disparu lors de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902 au cours de laquelle mon arrière-grand-mère disparut.

Bien sûr, j'ai appris à l'école le commerce triangulaire, les esclaves achetés en Afrique étaient vendus aux « propriétaires » de plantation dans les Caraïbes

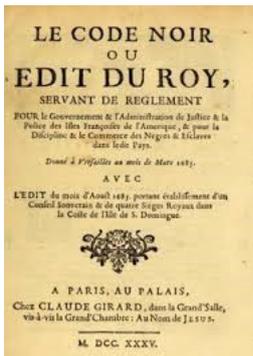


« Le **commerce triangulaire**, aussi appelé **traite atlantique** ou **traite occidentale**, est une **traite négrière** menée au moyen d'échanges entre **l'Europe**, **l'Afrique** et les **Amériques**, pour assurer la distribution d'esclaves noirs aux **colonies** du **Nouveau Monde** (continent américain), pour approvisionner l'Europe en produits de ces colonies et pour fournir à l'Afrique des produits européens et américains.

(source Wikipédia)

Le fait que cela a été vécu par certains de mes ascendants a soudain donné un tout autre relief à cette page de notre histoire. Quelle était la condition de l'esclave ?

C'est le Code noir qui donne la réponse.



ART. 44. — Déclarons les esclaves être meubles et comme tels entrer dans la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque. se partager également entre les cohéritiers, sans préciput et droit d'aînesse, n'être sujets au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager, aux droits féodaux et seigneuriaux, aux formalités des décrets, ni au retranchement des quatre quints, en cas de disposition à cause de mort et testamentaire.

(source : édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de : Louis XIV, Roi de France (1680)

Ces malheureux étaient considérés ni plus, ni moins qu'une vulgaire chaise, même moins puisque leurs propriétaires pouvaient leur faire subir des châtiments dont je vous fais grâce...

Mon arrière-grand'mère est donc une esclave libérée en 1848. Elle est la fille de Marie Philippe surnommé Florival et de Dame Guison, selon l'acte de mariage de mes arrière-grands-parents (voir ci-dessus).

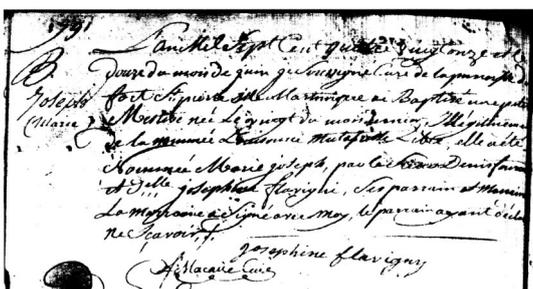
Nouvelle aventure : trouverai-je quelque chose concernant Florival :
Eureka : l'acte de reconnaissance des deux enfants qu'il a eus avec la dame Guison.

Mais qui est ce Florival ?

Nouvelle découverte : un acte de naissance. Un acte de naissance pour un esclave ? Que nenni, il s'avère que la mère de Marie-Philippe dit Florival, Marie JOSEPH, est une métisse libre, son fils l'est donc également

Puisque la chance semble me sourire, je poursuis mes recherches... Et je trouve l'acte de baptême de Marie JOSEPH

Archives nationales d'outre-mer



Mairie SAINT-PIERRE LE FORT

Transcription de l'acte ci-contre

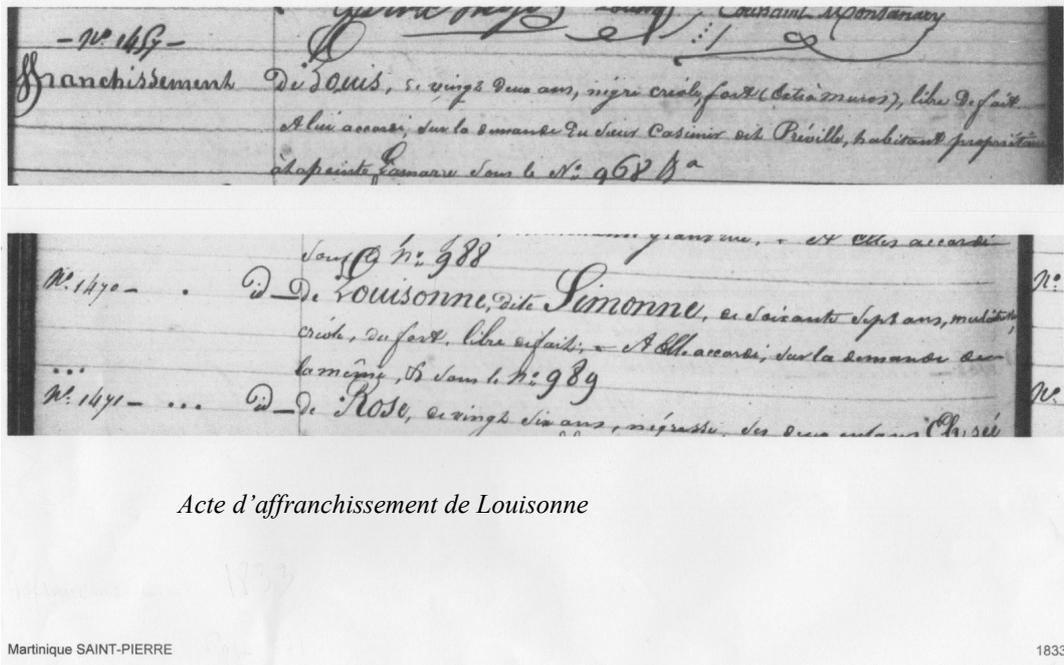
L'an mille sept cent quatre vingt onze le douze du mois de juin, je soussigné curé de la paroisse du Fort St Pierre isle Martinique ai baptisé une petite **metisse** née le vingt du mois dernier **illégitimement** de la nommée Louisonne, mulâtresse libre. Elle a été nommée Marie Joseph par le sieur Denis..... et Delle Joséphine Flavignie ses parrain et marraine. La marraine a signé avec moy le parrain ayant déclaré ne savoir

C'est alors qu'un mot nouveau vient enrichir mon vocabulaire : mestive.

Bien sûr, je cherche le sens et je trouve (merci Google) : il s'agit probablement du féminin du mot métis attribué à un enfant issu d'un blanc et d'une mulâtresse, laquelle est issue d'un blanc et d'une « négresse » comme on disait alors

J'avais donc découvert que ma quadrisaïeule était née d'une mulâtresse libre. Mais comment est-ce possible ?

Comment et pourquoi Louisonne a-t-elle été affranchie ? Pour l'instant je ne le sais pas car l'acte d'affranchissement que j'ai retrouvé ne le précise pas



Acte d'affranchissement de Louisonne

Martinique SAINT-PIERRE

1833

Pourrai-je aller au-delà dans mes recherches ? C'est peu probable.

Que de questions encore :

- est-ce Louisonne qui est arrivée en Martinique ou ses parents avant elle ?
- à bord de quel navire négrier ?
- de quelle région d'Afrique sa famille est-elle originaire ?
- dans quelle plantation a-t-elle travaillé ?
- pourquoi a-t-elle été affranchie ?

Toujours est-il que mon histoire devrait aider à relativiser l'arrogance de certains « blancs », d'autant, qui sait, qu'il y a peut-être parmi eux des « sangs-mêlés », comme moi, même si ça ne se voit pas.

LOUISONNE
MARIE JOSEPH
MARIE PHILIPPE dit FLORIVAL – Dame GUISON
MARIE PHILIPPE (EMILIE) – Jean Baptiste Paul COINDRIAU
NATHALIE COINDRIAU - Désiré DIEUDONNE
Henri DIEUDONNE – Thérèse PETEL
Elie DIEUDONNE



LA PÉNICHE « ADÉLAÏDE » À EINVILLE-AU-JARD

Soutenue par la Région Grand Est, l'opération « Péniche Grand Est » a pour but de venir à la rencontre des habitants des territoires ruraux et des bourgs-centres pendant quatre jours avec un programme d'animations culturelles, touristiques et de [promotion des politiques régionales](#).

Pour la seconde année, le projet dénommé, « Péniche Grand Est 2019 » a débuté le 8 juin à RETHÉL (08) pour se terminer le 1^{er} septembre à WOLFERSDORF (68).

Durant son périple, long de 630 kms avec le passage de 309 écluses et en quatorze étapes, la péniche Adélaïde a navigué sur les canaux : des Ardennes, de la Marne à l'Aisne, de la Marne au Rhin (branches Ouest et Est), de la Meuse, des Houillères de la Sarre, de Colmar et du Rhône au Rhin. Pour sa huitième étape, Adélaïde et son équipage ont largué les amarres à la halte fluviale d'Einville



Dès le mois de février, la municipalité a été contactée par la Région pour l'informer du projet et pour connaître sa position afin d'organiser cette manifestation à la halte fluviale. Une réunion d'information pour les associations et la Communauté des Communes du Sânon a eu lieu en mairie. Le projet acté par tous, l'événement pouvait avoir lieu sur notre commune.

Toutes les associations, tous les acteurs locaux du territoire du Sânon et au-delà ont été sollicités pour cet événement. Une dizaine de réunions préparatoires a eu lieu afin que cette manifestation soit une réussite.

Pour ces quatre jours, un programme dense a été proposé.



Des événements présentés par la Région, comme le jeudi dédié à la jeunesse, le vendredi aux élus sur la promotion des politiques régionales (le thème retenu : [la mobilité en milieu rural](#)), les samedi et dimanche sur le savoir-faire et le patrimoine du territoire.

Chaque soir, un spectacle est proposé par la Région : jeudi, cinéma en plein air, le vendredi théâtre et le samedi musique baroque dans la salle de spectacle à l'intérieur de la péniche.

A partir de 17h00 jusqu'à 21h30 les animations étaient à la charge de la municipalité. Les jeudi et samedi, deux concerts ont été présentés par des musiciens locaux, le vendredi ce sont les enfants du centre aéré qui se sont produits.

Le samedi matin s'est tenu un marché des producteurs locaux avec la présence, notamment, de créateurs einvillois. Le samedi après midi et le dimanche des circuits ont été proposés pour découvrir le patrimoine local et celui du territoire du Sânon ; le dimanche matin, d'autres animations : [Waldpost](#) (les enfants lisent des lettres des enfants de l'étape n° 7 et en écrivent aux enfants de la prochaine étape) ; [le cycliste](#) (rires garantis à chaque plongeon du contrevenant dans le canal).

Pendant ces quatre journées, la buvette a été tenue par le Comité des Fêtes et la restauration proposée par « les Emplettes Paysannes du Lunévillois ».

La météo a un peu perturbé le programme. Le jeudi, la canicule a empêché le transfert en bus des enfants du centre aéré de Sommerviller et fait déplacer le spectacle prévu à l'intérieur de la péniche vers une salle du Familial. Des pluies orageuses éparses ont mouillé les visiteurs le samedi vers midi et le dimanche matin.

Durant ces quatre jours, la population d'Einville, du territoire du Sânon et au-delà, même du Grand Nancy s'est déplacée pour applaudir tous les intervenants.

Un grand **MERCI** à la Région Grand Est, à l'équipage de la péniche, à V.N.F., aux artistes, aux enfants, au monde associatif, aux bénévoles, aux élus et à tous les spectateurs et visiteurs car sans vous, ces quatre jours n'auraient pas eu le succès obtenu.



LES SAPEURS-POMPIERS D'EINVILLE RECRUTENT

Einville au Jard peut se féliciter d'avoir créé un centre de Première intervention il y a maintenant 3 années. « Nous sommes actuellement 13 sapeurs-pompiers volontaires. Nous effectuons entre 150 et 180 interventions par an de Sionviller à Juvrecourt. »

Le quotidien des soldats du feu est en partie dévolu au secours à personne (80% des interventions). Mais nous intervenons également sur les incendies, les accidents de la route ou encore l'assistance aux animaux.

Compte tenu de l'augmentation de la sollicitation opérationnelle et du turn over des engagements qui ont été pourvus à la création du centre, le centre d'intervention et de secours d'Einville au Jard recrute !

La proximité est capitale !

Il est important de garder des petits centres en zone rurale. « Par notre proximité géographique, nous sommes souvent les premiers sur place. Arriver cinq minutes plus vite sur une détresse vitale, ça peut sauver une vie ! ».



Pour intégrer les effectifs, Il est nécessaire de pouvoir rejoindre le centre dans un délai compatible avec l'astreinte opérationnelle (délai de 8 minutes). Si cette condition est remplie, le dossier d'engagement est fourni au candidat qui s'engage alors dans le cursus de recrutement.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de son engagement.

La formation initiale est réalisée sur 5 semaines environ qui peuvent être réparties sur 1 à 3 années. Au fur et à mesure de l'acquisition de chacun des modules, le sapeur-pompier volontaire peut être engagé sur le terrain sur les typologies d'intervention pour lesquelles il est formé (exemple : un sapeur-pompier volontaire seulement formé au secourisme peut déjà intervenir pour les interventions de secours à personne dès la première semaine de formation réalisée). Les formations et le temps de disponibilité terrain sont ajustés au mieux afin de permettre de concilier vie privée, vie professionnelle et volontariat. La disponibilité et la régularité sont des points essentiels pour pouvoir s'engager dans l'activité de Sapeur-Pompier Volontaire.



Plusieurs actions d'informations sont à l'étude, sur la commune pour cette année.

Si vous souhaitez vous engager ou obtenir de plus amples renseignements, contactez l'adjudant-chef Aurélie HIRTT, chef de centre par mail à l'adresse suivante : cc.eaj@sdis54.fr.

Vous pouvez également venir à la rencontre des équipes d'astreinte tous les samedis matin de 10h à 12h au centre de secours.

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS D'EINVILLE-AU-JARD

L'Amicale des Sapeurs Pompiers du CPI d'Einville au Jard, est une association ayant comme premier objectif un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers du centre.

En effet, cette dernière finance entre autre, une assurance à chaque agent pour toutes les activités « hors opérationnel », l'achat de matériel divers pour l'amélioration de nos locaux, elle a à cœur également d'organiser des moments conviviaux pour les agents et leur famille.

Son financement provient de subventions des municipalités locales, de vente de calendriers ainsi que des bénéfices générés par des manifestations comme le bal des pompiers, qui se tiendra de nouveau le 11 Juillet 2020.

ANGÉLIQUE BIWER - CORRESPONDANTE LOCALE DE PRESSE (CLP)



« J'ai débuté comme correspondante de presse pour L'Est Républicain en novembre 2014. J'ai pris la suite de Jean-Yves Zammit, à sa demande. Après un petit temps de réflexion et une rencontre à l'agence de Lunéville avec Catherine Ambrosi, j'ai écrit un premier article, puis un second, et c'était parti !

La maladie de la plume depuis l'enfance

J'écris depuis que je suis gamine, depuis le décès de ma petite sœur, j'avais 8 ans. Les mots ont toujours été un exutoire pour moi. D'un poème à l'autre, j'ai fini par participer à de nombreux concours et remporté plusieurs prix. En 2017, j'ai eu la chance de figurer parmi les lauréats du concours d'écriture du village du livre et de voir ma nouvelle publiée dans un recueil. Ecrire, c'est panser les maux par les mots, c'est s'évader d'un quotidien parfois trop lourd à porter, c'est respirer à chaque goutte d'encre qui coule.

Le rôle du correspondant local de presse

Le rôle du CLP consiste à relayer l'information. Etre à l'écoute, collecter et retranscrire la vie d'un territoire, puis la livrer aux habitants via le journal. Plus facile à dire qu'à faire, surtout avec les mauvais élèves (*sourire*), qui oublient bien souvent de me contacter ou qui s'y prennent à la dernière minute. En plus d'Einville, je couvre 8 autres communes, il faut donc que je sois organisée afin d'effectuer au mieux ce travail. De plus, ce n'est pas mon unique activité, je ne peux donc pas me permettre de courir après les articles, surtout que je n'aime pas courir ! (*re-sourire*).

Il faut bien comprendre que depuis l'arrivée du tabloïd, la méthode de travail n'est plus la même : comme tous les CLP, je reçois des consignes de la part de la rédaction, certains sujets qui avant, faisaient l'objet d'un papier, ne sont aujourd'hui plus acceptés (sorties...), d'autres sujets sont quant à eux, publiés uniquement sur le web. C'est pour cette raison que j'insiste auprès des responsables d'associations et de clubs pour qu'ils me fournissent les informations sur les événements à couvrir au minimum une semaine avant la date prévue.

Une belle aventure

Formée sur le tas comme beaucoup de CLP, j'ai beaucoup appris en 5 ans, et j'apprends toujours. C'est avant tout une incroyable aventure humaine. Je rencontre des gens ordinaires, tellement extraordinaires, notamment lorsque je dois faire des portraits ou des témoignages, (c'est ce que je préfère). Certaines rencontres resteront à jamais gravées dans ma tête et dans mon cœur comme celles pour un article concernant le don d'organes et un autre papier sur une résidente de la Fontaine de Lincourt.

J'essaie toujours de retranscrire au plus juste, le plus fidèlement possible. Le CLP n'est pas là pour enjoliver ou modifier la vérité. Et surtout, il faut toujours rester neutre, malgré certaines affinités. Parfois les gens se livrent lors d'un entretien, certains ont subi de véritables épreuves, ils nous font confiance, alors j'estime que le minimum est de les respecter, car respecter les autres, c'est se respecter soi-même.

Mariage, naissance, nécrologie, portrait (passionné, sportif, vie atypique, etc...), témoignage... (service gratuit) alors n'hésitez pas, contactez-moi ! »

angelbiw.er@gmail.com
tel. 07.51.63.57.03

ARTISAN PEINTRE

Le métier de peintre a pour intérêt de pouvoir associer techniques et décorations.

Mickaël CHRETIEN fait partie de ceux qui ont grandi dedans ! Il a appris le métier auprès de son père qui possédait une entreprise de peinture avec 40 salariés. Il complètera ses connaissances dans l'entreprise familiale.

A l'âge de 30 ans, avec une solide expérience dans le domaine de la peinture, il quitte les Ardennes et vient s'installer à Crévic avec sa petite famille. Il crée alors sa micro entreprise et s'installera en 2005 dans notre village, au 9 chemin de la Borde. Choix qu'il ne regrette pas car il apprécie la qualité de vie, le cadre, l'environnement et les services que notre petit bourg offre.

Il exerce son métier d'artisan peintre avec passion. Ses compétences dépassent largement les travaux traditionnels de peinture. Il sait aussi conseiller le client sur les choix de décoration et de personnalisation de son habitat.

Il intervient principalement pour l'entretien des logements, la rénovation de locaux mais il est aussi amené à exercer ses talents pour des bureaux neufs, des chambres d'hôtes...

Au delà des travaux de peinture, il pose différents revêtement de sol, voire même il intervient sur des cloisons, des plafonds.

Son activité s'est développée dans la région Grand Est et sa réputation a rapidement grandi, grâce et toujours au bouche à oreilles. Il travaille pour des particuliers et des collectivités (porche de l'église Saint Laurent, salle du Jard...)



A ce jour son agenda est bien rempli et dans un souci d'efficacité et de rapidité, il n'hésite pas à travailler avec d'autres artisans peintres.

Si vous souhaitez décorer ou rénover, faites appel à Mickaël CHRETIEN, il saura vous conseiller et vous permettre de vous projeter...

tél. 06 10 53 13 88
mail : peinturemickael@gmail.com

ASSOCIATION DES MUTILÉS, COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION D'EINVILLE-ARRACOURT-MAIXE

14 juillet, participation à la cérémonie à Lunéville avec notre drapeau.

23 septembre, à l'invitation du maire d'Einville, participation à la cérémonie du 75^{ème} anniversaire de la mort de 3 civils fusillés par les allemands le 19 septembre 1944. Messieurs ANDRE (38 ans) MAURICE (61 ans) et FROST (19 ans) ont été victimes de ces exactions insoutenables en représailles aux sabotages perpétrés par la Résistance pendant le repli nazi. En présence de Monsieur le Sous-préfet de Lunéville, des autorités, des élèves du collège et de la population, Jean Paul SEICHEPINE responsable du Souvenir Français a eu ces mots : « A tous ceux qui apprennent l'histoire de la Lorraine n'oubliez pas ces événements, n'oubliez pas ceux qui sont morts pour elle. C'est aussi cela, le prix de la liberté ».



20 Octobre, à l'invitation de Monsieur le maire de Xures nous avons participé à la commémoration de la déportation de la population le 18 octobre 1944. La présence de 18 porte-drapeaux, de Monsieur le Sous-préfet et de plusieurs autres autorités a encore rehaussé la qualité de cette manifestation. Monsieur Grimaud Bernard de Xures s'est vu remettre, par Monsieur le Sous-préfet, la médaille des 30 ans des porte-drapeaux.

8 novembre, à l'invitation de Madame Ginette MARCHAL, maire d'Arracourt, le président et le secrétaire ont assisté à la plantation d'un séquoia offert et planté par le sénateur Olivier JACQUIN. Il fait partie des 13 qui seront plantés sur la ligne de front entre Meuse et Moselle pour symboliser le centenaire de la Grande Guerre. Les enfants de l'école étaient présents avec leurs enseignants, ainsi que le président du Souvenir Français Jean Paul SEICHEPINE.

11 novembre, pour la commémoration de l'armistice, notre section, en association avec la Communauté de Communes du Sânon, a été accueillie par Monsieur Jean Marie HUMBERT maire de Crion et son conseil municipal. Après l'office religieux, les porte-drapeaux, anciens combattants, représentants de la gendarmerie, les sapeurs pompiers d'Einville, les élus locaux et la population se sont dirigés vers le monument aux morts pour le dépôt de gerbes et l'appel aux morts. Après la minute de silence et la lecture des messages de l'UFAC et de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, les enfants de l'école primaire d'Einville ont entonné l'hymne national, puis chaque enfant a déposé une rose devant le monument.



Le Colonel René ECKART, président de notre section, a remis à Mr Pierre BLOUET le diplôme du titre de reconnaissance de la Nation et la décoration correspondante pour son engagement lors de la guerre d'Algérie entre juillet 1960 et mai 1962, alors qu'il était brigadier au 1^{er} Régiment de chasseurs. Puis Mr Hubert MALGRAS a reçu la croix du combattant pour sa participation à la guerre d'Algérie en 1958 alors qu'il était Maréchal des logis au 16^{ème} Régiment de Dragons.

En fin d'après midi les membres du bureau se sont rendus au domicile de Monsieur CANTENEUR qui âgé de 93 ans, n'avait pu faire le déplacement à Crion. Il est le seul ancien combattant résistant de notre section ayant participé à la guerre 1939-45. Le Colonel ECKART a retracé le parcours de Monsieur CANTENEUR et refait l'historique du corps franc **Pommiès** auquel ce résistant a appartenu. Le Président lui a alors remis le diplôme titre de reconnaissance de la Nation et la décoration correspondante. C'est entourés de sa famille que nous avons fêté cet événement exceptionnel.



FOYER RURAL - CLUB COUTURE

Elles sont une dizaine de cousettes à se retrouver tous les mardis après-midi, de 13h45 à 16h45, salle du Jard, le nez sur leur ouvrage ou leur machine à coudre, les unes pour customiser pantalons et autres vêtements, d'autres pour créer un chemisier à l'aide d'un patron, d'autres encore pour raccommoder, rapiécer, réparer, piquer, chacune réalisant l'ouvrage de son choix.

En effet, aucun ouvrage n'est imposé, chacune vient avec ses idées. Pour les ouvrages compliqués, elles bénéficient des conseils de nos couturières. Des fées aux doigts d'or qui sont là pour les aider à trouver une solution et leur transmettre la passion du fil. Elles donnent libre cours à leur talent avec de la concentration, du partage, des échanges, de la convivialité.

Au plaisir de la confection personnelle s'ajoute l'ambiance amicale du groupe avec bavardage et rigolade. Ces dames savent aussi lâcher l'aiguille et la machine à coudre pour s'accorder des pauses goûters lors de leur anniversaire ainsi qu'un petit restaurant au printemps et un goûter en fin de saison.

Et puis cette année, la municipalité a fait appel à leur savoir-faire pour changer les rideaux défraîchis de la scène du Familial.

Avec plus de 30 mètres de rideau d'ameublement achetés, deux de nos couturières relèvent le défi avec pour objectif de tout terminer le 1^{er} Novembre.

Elles ne comptent plus leurs heures de travail pour réaliser cet ouvrage. Même la nuit, elles réfléchissent à la confection de ces rideaux ! L'assemblage des panneaux de 7 m sur 3 m se fera à même le sol. Elles ont vraiment fait avec les moyens dont elles disposaient. Quel dévouement !



L'objectif fut-il atteint ? Mais oui puisque elles terminèrent une semaine avant la date annoncée.

Un travail extraordinaire accompli depuis le mois de mai qui répond parfaitement aux attentes de nos élus. Et le rendu est tout simplement superbe !



Satisfaites, nos deux couturières rappellent que l'atelier couture est destiné à toute personne débutante ou initiée désirant apprendre à coudre ou à se perfectionner de septembre à juillet.

Chaque personne travaille sur son propre projet (vêtements, accessoires de mode ou de décoration) et à son propre rythme.

Pour les débutants : découverte de la machine à coudre, enfilage, remplissage de la cannette...
Pour les initiés : réalisation d'un vêtement à partir d'un patron existant, apprentissage de la lecture et du recopiage d'un patron, découpage des pièces dans le tissu choisi.

Toutes les réalisations sont possibles à l'aide d'un patron issu du commerce, à partir d'une idée, toutes les sources d'inspiration sont les bienvenues : magazines, photos, croquis.

Les couturières apporteront leurs conseils sur le choix des matières, couleurs, formes selon vos goûts et vos souhaits. Le matériel à apporter est une machine à coudre en bon état de fonctionnement, petit matériel de couture (épingles, mètre, ruban, aiguilles, ciseaux, tissu) seules les surjeteuses appartiennent au Foyer Rural.

COMITÉ DES FÊTES

Nouveau carton plein pour le Comité des Fêtes, qui a rassemblé près de 200 personnes lors de la fameuse **marche gourmande**.

Un temps idéal, un menu qui a ravi les papilles, un parcours en pleine nature, que demander de plus ?

De leur côté, les participants sont déjà impatients : « vivement la prochaine marche » !



Foire au boudin



De nombreux amateurs ont pu se rendre, sous une météo plus clémente que l'an passé, à cette deuxième édition.

Les artistes passionnés, les collectionneurs de vieux tracteurs, les producteurs locaux ont contribué à la réussite de cette manifestation.

CCAS - REPAS DES AÎNÉS

Avec ses tables nappées de rouge et blanc, ses centres de table, le grand sapin, la décoration en mode « Noël », la salle Mirabelle du Familial avait déjà un air de fête le 23 Novembre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par le CCAS aux seniors âgés de 65 ans et plus.

Ajoutez 130 personnes, un menu copieux et délicieux préparé par un traiteur local et une animation musicale pleine d'entrain... et on obtient un cocktail réussi pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous.

Bonne humeur et partage étaient au rendez vous.



AMITIÉS LORRAINE SANAGA MARITIME

L'association et le Foyer Socio Educatif du collège Duvivier organiseront au printemps leur traditionnelle vente de fleurs et plants potagers. Les bons de commande seront distribués en avril par les élèves, mais ils seront aussi disponibles au secrétariat du collège.

Ces plants sont issus d'un horticulteur du secteur. La livraison se fera à votre domicile autour du 15 mai (à définir selon les conditions météorologiques).



FAMILLES RURALES

« GRAINE D'ÉVEIL », UN ACCUEIL POUR LES PETITS ET LEURS PARENTS

Chaque mercredi et vendredi matin, les petits, dès la naissance et jusqu'à 6 ans, accompagnés de leurs parents, bénéficient d'un espace d'accueil, de jeux pour s'éveiller et retrouver d'autres enfants. Aménagé par du mobilier, des jeux et jouets adaptés à chaque âge, l'Espace Enfance « Les Brasseries » se transforme en un lieu d'expérience humaine et de socialisation où le petit peut naviguer tout en gardant le sentiment de sécurité de la présence de son(ses) parent(s). Un bel outil pour son développement et ses apprentissages.



Le Lieu d'Accueil Parents - Enfants (LAPE) « Graine d'Éveil » mis en place par le Relais Familles, c'est aussi un espace de rencontre pour les parents, pour prendre le temps d'échanger à propos de leurs expériences et leurs préoccupations autour d'un café ou simplement jouer avec leur enfant.

Les professionnels du LAPE proposent un accueil libre, gratuit et ouvert à tous entre 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) à l'Espace Enfance « Les Brasseries ».

Plus d'informations auprès du Relais Familles au 03 83 72 06 91 ou relaisfamilles.einville@famillesrurales.org.

JUDO CLUB

TOURNOI DES PETITS TIGRES

Ce sont 80 enfants de 6 à 9 ans venant de plusieurs clubs du secteur : Blainville, Badonviller, Blamont, Baccarat, Lunéville et Einville, qui se sont retrouvés au Familial sur le tatami du judo club descendu dans la salle Mirabelle pour l'occasion, de 14h à 17h.

Les enfants sont notés pour leur technique et pour leur pratique. Pour certains c'était leur première compétition.

Les 2e et 3e tours auront lieu à Lunéville en mars et mai 2020.



VISITE DE SAINT NICOLAS

Le 11 décembre, les enfants ont reçu un paquet de bonbons et quelques recommandations du Père Fouettard !!!



CLUB CANOË-KAYAK DE LA VALLÉE DU SANON

Un second semestre bien rempli pour le club de Canoë-Kayak.

En juillet, un stage de dix jours a permis à une vingtaine d'adhérents de se perfectionner en eau vive. Une pratique nécessaire pour ceux qui souhaitent passer des diplômes d'encadrement. Dans ce domaine, il faut souligner la brillante réussite de Paul Gaillard qui, en octobre, a obtenu son diplôme d'Aspirant Moniteur. La formation de cadres compétents est une nécessité pour la réussite et l'avenir du club.

Dès la rentrée de septembre, le club a eu la satisfaction d'accueillir de nouveaux adhérents, notamment des jeunes qui avaient découvert la pratique lors des séances animées au premier semestre dans le cadre du partenariat avec Familles Rurales, le mercredi matin. Il y a longtemps que nous n'avions eu l'occasion d'avoir des entraînements aussi suivis, que ce soit pour les jeunes le mercredi après-midi, le jeudi soir pour les compétiteurs, le samedi pour tous, avec des sorties en rivière lorsque les niveaux d'eau l'on permet.

A cela, n'oublions pas d'ajouter les séances réservées aux adultes, à des jours et horaires qui leur conviennent.

C'est aussi dès début septembre, la reconduction du partenariat avec l'IME Jean L'Hôte de Lunéville, qui permet à une dizaine de jeunes licenciés de l'établissement de venir pratiquer le vendredi matin, dans une ambiance sereine et conviviale.



Durance Juillet 2019



Finale Challenge Départemental Lunéville Novembre 19



Equipe Jeunes 54
Championnats de France Dragon Boat

Le sport en club, c'est aussi pour ceux qui le souhaitent, la participation aux compétitions. Dans ce domaine, il faut souligner l'investissement de nos jeunes compétiteurs qui ont brillé sur les rencontres départementales et régionales. Mathieu Baudoin, très assidu, a remporté en minime le challenge départemental qui compte dix compétitions.

Si la pratique du kayak reste très aléatoire pendant la saison hivernale, l'accueil a lieu sans interruption pour des séances footing, parcours de santé, gymnastique, musculation pour les plus grands, ou encore sorties en VTT...

Une belle année donc pour le club, en attendant les beaux jours pour « se jeter à nouveau à l'eau » !

ARCHERS DU SÂNON

CHAMPIONNAT DE FRANCE BEURSAULT DU DIMANCHE 6 OCTOBRE

Cette année nous avons eu 2 représentantes au championnat de France Beursault :

Liz HAMM, qui termine 9^e dans sa catégorie, et Nadine STIRCHLER, 12^e dans sa catégorie.



24H INTERNATIONALES DE TIR À L'ARC DE BELFORT DES SAMEDI 9 ET 10 NOVEMBRE

Les archers du Sânon se sont retrouvés au centre Benoit Frachon pour les 24h internationales de Belfort.

4 équipes de 3 archers se sont présentées sur le pas de tir pour cette 32^{ème} édition.

Les classiques dames terminent 11^e, les classiques hommes : 27^e, et l'équipe arc à poulies termine 22^e. Quant à nos jeunes, ils terminent 9^e de cette compétition.

Ce week-end fut aussi le temps des retrouvailles avec les archers du Coq Mosan d'Oupeye de Belgique. En effet, les deux compagnies se sont rencontrées à Belfort les années précédentes et se sont jumelées depuis avril 2012 pour échanger dans la bonne humeur leur passion du tir à l'arc.

En septembre 2020, nous organiserons nos premières 24h de tir à l'arc à Einville.



LOTO DES ARCHERS DU SÂNON DU DIMANCHE 17 NOVEMBRE



Loto qui a rassemblé environ 130 personnes venues d'Einville et des environs pour passer une bonne après-midi en famille ou entre amis. Cette année encore, les lots étaient nombreux et le suspense au rendez-vous.

Une partie spécial jeunes a été jouée, ce qui leur a fait plaisir.

Même si tout le monde n'a pas gagné, ce fut un bon moment de détente au Familial.

LA QUICHE LORRAINE

Origine de la quiche lorraine



La quiche lorraine est l'une des recettes les plus emblématiques de notre terroir. Elle serait servie sur les tables lorraines depuis au moins le XVI^{ème} siècle. Le Duc Charles III en était très gourmand. Le mot « quiche » vient de l'Allemand « *Kuchen* » qui signifie gâteau et est à l'origine de toutes les tartes salées.

A l'époque, la pâte était une simple pâte levée (pâte à pain), avant d'être remplacée au fil du temps par une pâte brisée ou feuilletée. La quiche lorraine est un plat local que l'on faisait avec ce que l'on trouvait dans le village, à savoir des œufs, de la crème et des lardons.

Mais il n'y a jamais de fromage dans une vraie quiche lorraine ! Toujours de la crème épaisse, pas de lait, ni de fécule pour préparer la « migaine ». En Lorraine, la migaine est une préparation culinaire faite d'œufs ou de crème fraîche.

Bien épaisse c'est meilleur. Une bonne quiche est bien dorée sans être trop cuite. La migaine ne doit pas être trop prise et être « chevelotte », c'est-à-dire tremblotante. Cette base gourmande servira à bon nombre de tartes salées.

Véritable recette

Pour 6 personnes :

250 g de farine
125 g de beurre
5 œufs (1 pour la pâte + 4 pour l'appareil à quiche)
250 g de lard de poitrine demi-sel et fumée
30 cl de crème fraîche épaisse
Noix de muscade, sel et poivre du moulin

Préparez la pâte brisée avec la farine, le beurre, un œuf, une demi-cuillère à café de sel et un peu d'eau très froide, pour bien amalgamer la pâte. Pétrissez-la assez peu et roulez-la en boule enveloppée d'un film alimentaire.

Laissez-la reposer une heure dans le bas du frigidaire.

Détailler le lard en lardons en ôtant les couennes et les os éventuels.
Faites les blanchir dans un grand volume d'eau bouillante cinq minutes (uniquement si c'est du lard maison ou traditionnel).
Egouttez, essuyez au besoin et faites rissoler légèrement avec 10 g de beurre.
Egouttez et réservez.

Beurrez et farinez un moule à tarte de 24 cm environ.
Abaissez la pâte sur 4 à 5 mm d'épaisseur. Garnissez le moule et piquez avec une fourchette le fond du plateau.

Eparpillez des haricots secs et cuire à blanc à 200°C une dizaine de minutes (pour une quiche bien croustillante).
Retirez du four, ôtez les haricots et éparpillez les lardons.

Battez 4 œufs en omelette et ajoutez la crème fraîche, salez modérément, poivrez et mettez la muscade râpée.

Verser sur les lardons et cuire au four à 200°C pendant 30 minutes.
Elle doit encore être tremblotante au milieu. Suivant les fours, il se peut que cela soit légèrement plus long à cuire.
On peut aussi passer l'étape de la cuisson à blanc en cuisant le tout directement, mais la pâte sera moins croustillante.

Servir très chaud

*Andrée VALENCE-LODWITZ,
auteur du blog de recettes de cuisine [La Table lorraine d'Amélie](#)
pour le Groupe BLE Lorraine.*

BELLE LANGUE FRANÇAISE, À DÉGUSTER ABSOLUMENT !

Quelle est la différence entre une pioche, un pull et une semaine ?

La pioche a un manche, le pull a deux manches et la semaine a dimanche.

Quelle est la différence entre un internaute et son épouse dépensière ?

Pendant qu'il clique, elle claque.

Quelle est la différence entre les oiseaux et les banquiers suisses ?

Les oiseaux font leurs nids et les banquiers suisses nient leurs fonds

Quelle est la différence entre le temps et l'éternité ?

Si je prenais le temps de te l'expliquer, il faudrait une éternité pour que tu la comprennes

Quelle est la différence entre Paris, un ours blanc et Virginie ?

Paris est métropole, l'ours blanc est maître au pôle et Virginie aimait trop Paul.

Quelle est la différence entre une girouette et un horloger ?

La girouette montre les vents et l'horloger vend les montres.

Quelle est la différence entre un enfant qui fait des bêtises et un sapin de Noël ?

Aucune ! Les deux se font enguirlander.

Quelle est la différence entre un homme et une calculatrice ?

On peut toujours compter sur une calculatrice.

Et ce n'est pas tout !

Pourquoi dit-on qu'il y a **Embarras de voitures** quand il y en a trop et **Embarras d'argent** quand il n'y en a pas assez ?

Pourquoi parle-t-on des **quatre coins** de la Terre alors qu'elle est **ronde** ?

Quand un homme se meurt, on dit qu'il **s'éteint**. Quand il est mort, on l'appelle « **feu** » !

Pourquoi appelle-t-on « **coup de grâce** » le **coup qui tue** ?

On **remercie** un employé quand on n'est pas **content** de ses services.

Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit dans lequel se coucher, qu'il est dans de **beaux draps** ?

Et celui qui a des ennuis judiciaires dans de **sales draps**, même si la servante les changent tous les jours...

Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de **louer** un appartement » ?

Pourquoi *un bruit transpire-t-il* avant d'avoir couru ?

Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?

On passe souvent des nuits blanches quand on a des idées noires.

Pourquoi faut-il mettre de l'argent de côté quand on veut en avoir devant soi ?

Pourquoi dit-on que **les avis sont partagés** lorsque vous ne partagez pas l'avis d'autres personnes ?

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2020, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Notre territoire s'engage pour faire progresser les performances de tri des emballages et des papiers en mettant en œuvre le tri de **tous les emballages**.

Nous sommes parmi les premiers à passer à l'Extension des Consignes de Tri sur le département de la Meurthe-et-Moselle. L'extension va nous permettre de trier encore plus et ainsi de réduire le volume de notre poubelle d'ordures ménagères.

Cependant, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !



Plastique

Bouteille : huile, lait, eau, soda...

Flacon : gel douche, shampooing, condiments...

Produits ménagers : nettoyant sol, lessive, bidon de javel...



Papier - Carton

Journaux, magazines

Brique : de lait, de jus de fruits, de soupe...

Emballages : paquet de pâtes, gâteaux, céréales, carton souple autour des yaourts...

Les cartons de grandes tailles sont à déposer en déchetteries.



Métal

Conserves : toutes les boîtes de conserves

Aérosol : déodorant, rasage, laque ...

Bouteille / bidon : bouteille de sirop, bidon d'huile de cuisine

Canette de soda / Fût sous pression

Les bons réflexes à adopter

Ne lavez pas les pots et bocaux, il suffit de bien les vider.

Aplatissez les emballages pour un gain de place.

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres : ils ne pourraient plus être triés correctement.

Le verre est à déposer dans les bornes à verre et ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.

Pensez à retirer les couvercles et les bouchons avant de mettre le verre dans la borne



La collecte de tri (sacs jaunes) aura lieu le lundi de 4h à 11h en semaines impaires.
La collecte des ordures ménagères est inchangée, toujours le jeudi matin.

Ramassage des ordures ménagères

Le **jeudi matin** (sortir les poubelles la veille, les rentrer après passage du camion).
Pas de changement en cas de jours fériés.

Collecte du tri

La collecte des sacs jaunes aura lieu le **lundi de 4h à 11h en semaines impaires**.
Infos sur www.noustrions.fr



Ouverture de la déchèterie



Horaires d'hiver

1^{er} octobre - 14 avril
Mercredi - vendredi : 14h-17h
Samedi : 10h-12h et 14h-17h
Dimanche pas d'ouverture

Horaires d'été

15 avril - 30 septembre
Mercredi - vendredi - samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Dimanche : 9h-12h

Fermée les jours fériés

Sorties de territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Nettoyage des trottoirs

Il est rappelé que le nettoyage, le déneigement et le désherbage des trottoirs doivent être assurés par les riverains.

Permis de détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Depuis le 31 décembre 2009, tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par le Maire de leur commune de résidence.

Correspondant Est Républicain

Angélique BIWER
Tél. 07 51 63 57 03
angelbiw.er@gmail.com

Nuisances sonores



Les jours et horaires possibles d'utilisation de matériel bruyant sont les suivants :

- * du lundi au vendredi de 8h à 20h
- * samedi de 9h à 12h - 15h à 19h
- * dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Médiathèque



Heures d'ouverture :
* Mercredi 14h30-16h00
* Vendredi 17h00-18h30
* Samedi 10h00-11h00
En juillet - août
* Vendredi 17h00-18h30

Relais Assistantes Maternelles

« 1, 2, 3 nounou »
7 Place de la Fontaine
Accueil et permanence
* lundi - vendredi : 9h-11h30
* mercredi : 14h-17h30
* un samedi par mois 9h-11h30
tél/fax 03 83 75 26 55

Relais Famille-MFS

35 Grande Rue
Accueil et permanences
* lundi 8h30-12h et 13h-17h30
* mardi / vendredi 13h - 17h30
* mercredi /jeudi 8h30 - 12h
tél. 03 83 72 06 91

Permanences au Relais Familles

35 Grande Rue
* Assistante Sociale
tous les mardis sur rdv
au 03 83 74 47 34

* Consultation Petite Enfance (PMI)
le 2^{ème} jeudi matin du mois sur rdv au 03 83 74 47 34

* Mission Locale
les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois sur rdv au 03 83 74 04 53

* Entr'Aide Chômeurs
les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois avec ou sans rendez-vous

Mairie
5 rue Karquel
54370 EINVILLE-AU-JARD



tél. 03 83 72 92 01
courriel
mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr
site internet
einville-au-jard.fr

Horaires ouverture secrétariat
* lundi - mercredi : 16h-18h
* mardi - jeudi : 10h-12h
* vendredi : 16h-19h

Ont collaboré à la réalisation de ce bulletin

Isabelle Beyna, Angélique Biwer, Club Histoire Locale, Liliane Dieudonné, Ecole Primaire René Schweitzer, Isabelle Génin, La Fontaine de Lincourt, Colette Langkust, Cédric Masson, Claudine Panigot, Jonathan Pora, Marc Villeman

Photos : Angélique Biwer, Club Histoire Locale, Commission « Info-com », Ecole Primaire, La Fontaine de Lincourt

Conception et réalisation :
Commission «Info-communication»

Impression brochage :
Imprimerie Lorraine Graphic

